

Sécurité et Prévention : MAC SST

Plan de développement des compétences - Formation continue

Réf : Actions collectives de formation - Lot technique n°2 - MIMACSST

N° CARIF : Sans objet

Informations principales

Public :

Assistant maternels et salariés du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile

Prérequis :

- ◆ Être disponible et motivé pour suivre la formation
- ◆ Être éligible administrativement à la formation
- ◆ Renseigner un questionnaire ou réaliser un entretien individuel préalable

Prix :

Formation gratuite financée par l'APNI (Association paritaire nationale d'information et d'innovation) Fonds OPCO EP

Financement :

Rémunération maintenue et frais liés à la formation pris en charge (déplacement, repas)

Durée :

Formation réalisée en présentiel

- ◆ 7 heures
- ◆ 1 jour

Certifications proposées :

- ◆ Attestation de formation et de compétences
- ◆ Certification MAC SST

Objectifs :

- ◆ Maintien et actualisation des compétences – MAC « Sauveteur Secouriste du Travail »

Dates de session :

Nous consulter pour connaître la programmation des sessions
Mise en œuvre des sessions jusqu'au 31/03/2026

Lieux de formation :

Etablissements situés en Gironde et dans les Landes
Liste des communes : nous consulter

Informations collectives :

Organisées régulièrement
Dates et lieux : nous consulter

Contacts et renseignements /

- ◆ landes@insup.org
- ◆ nordgironde@insup.org
- ◆ sudgironde@insup.org
- ◆ hautsdegaronne@insup.org
- ◆ agen@insup.org
- ◆ correzedordogne@insup.org
- ◆ paysbasque@insup.org

Alexandra SANCHIS

Référente de l'action
asanchis@insup.org

Valérie DESTAINVILLE

Référente régionale Handicap INSUP
vdestainville@insup.org

Programme de formation

Module MIMACSST – Maintenir et actualiser ses compétences « Sauveteur Secouriste du Travail » - 7 heures

Objectif : À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de :

- ◆ Situer son rôle de SST
- ◆ Prévenir les risques
- ◆ Protéger, examiner, alerter
- ◆ Secourir la victime de manière appropriée
- ◆ Maintenir la validité son certificat SST : validation de son savoir-faire et de son savoir-être

Modalités de la formation

Modalités d'entrée en formation

- ◆ Bulletin d'inscription
- ◆ Constitution du dossier administratif apprenant (RIB, bulletin de salaire de moins de 3 mois, code CESA, URSSAF ou Pajemploi du particulier employeur émetteur du bulletin de salaire)
- ◆ Effectif : entre 4 et 10 participants (session ouverte sous réserve de 4 inscrits)

Modalités d'accueil et moyens techniques

Les locaux sont conformes aux normes ERP (*Etablissement recevant du public*) et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aménagés de manière à garantir une qualité d'apprentissage dans un environnement rassurant et convivial, ils sont pourvus de l'équipement nécessaire au bon déroulement de la formation : plateau technique disposant à minima d'un ordinateur, d'accès internet, d'un vidéoprojecteur, de tableaux, d'un téléviseur...

Pour connaître les modalités d'accueil de l'établissement de votre choix, vous pouvez consulter la page <http://www.insup.org/nos-centres-insup/>

Modalités pédagogiques

- ◆ Auto positionnement réalisé à l'entrée en formation
- ◆ Pédagogie active et inclusive : simulations, mises en situation pratiques réalisées sur plateau technique (mannequins, défibrillateur, matériels...)
- ◆ Formation individualisée mêlant plusieurs modalités pédagogiques : apports méthodologiques et théoriques, conseils pratiques, approche réflexive, activités individuelles et collectives
- ◆ Accompagnement personnalisé de chaque apprenant
- ◆ Auto-évaluation en fin de module et restitution collective
- ◆ Information sur les possibilités de suite de parcours de professionnalisation

Modalités de validation

- ◆ Evaluation continue des acquis
- ◆ Bilan final réalisé avec le formateur
- ◆ Evaluation de la satisfaction des apprenants
- ◆ Attestation de formation et de compétences acquises délivrée en fin d'action
- ◆ Passage des épreuves certificatives en vue de maintenir la certification SST